Distr. GÉNÉRALE

UNCTAD/LDC/Misc.61 28 mars 2001

FRANÇAIS Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

RAPPORT DE LA DEUXIÈME RÉUNION DE NÉGOCIATION SUR LE PROJET D'ACCORD-CADRE SUR LE TRAFIC DE TRANSIT ENTRE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, LA MONGOLIE ET LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Tianjin (Chine), 16-18 janvier 2001

TABLE DES MATIÈRES

| | | <u>Page</u> |
|--------------|--|-------------|
| Introduction | | |
| I. | Déclarations liminaires | 3 |
| II. | Examen du projet d'accord-cadre sur le trafic de transit | 6 |
| III. | Mesures de suivi et remerciements | 6 |
| IV. | Questions d'organisation | 8 |
| | | |
| | Annexes | |
| I. | Liste des participants | 9 |
| II. | Liste des documents | 13 |

INTRODUCTION

- 1. Dans sa résolution 50/97, en date du 20 décembre 1995, l'Assemblée générale des Nations Unies a prié le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) d'organiser, en collaboration avec les pays et organismes donateurs, en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les commissions régionales et les institutions sous-régionales compétentes, des groupes consultatifs spéciaux afin de déterminer des domaines prioritaires d'action aux niveaux national et sous-régional et d'élaborer des programmes d'action.
- 2. La première réunion consultative sous-régionale des pays d'Asie du Nord-Est sur la coopération en matière de transport en transit s'est tenue à Oulan-Bator (Mongolie), du 20 au 22 mai 1997. Celle-ci a adopté le Mémorandum d'accord d'Oulan-Bator, l'Assemblée générale a accueilli avec satisfaction dans sa résolution 52/183 du 18 décembre 1997.
- 3. Le Mémorandum d'accord demandait au PNUD, à la CNUCED et à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique d'élaborer un projet d'accord sous-régional, qui serait soumis aux Gouvernements de la République populaire de Chine, de la Mongolie et de la Fédération de Russie pour examen.
- 4. La première réunion de négociation sur ce projet d'accord s'est tenue du 15 au 17 mai 2000 à Oulan-Bator. La deuxième réunion de négociation s'est tenue du 16 au 18 janvier 2001 à Tianjin (Chine).
- 5. Le principal document examiné lors de la deuxième réunion était le projet d'accord-cadre révisé sur le trafic de transit entre les Gouvernements de la République populaire de Chine, de la Mongolie et de la Fédération de Russie, publié sous la cote UNCTAD/LDC/Misc.47/Add.1. La réunion était également saisie d'un certain nombre de documents d'information, dont on trouvera la liste complète à l'annexe II.

I. DÉCLARATIONS LIMINAIRES

La réunion a été ouverte par M. CHEN Xinhua, Vice-Ministre du commerce extérieur et de la coopération économique de la République populaire de Chine. Celui-ci a souhaité la bienvenue à tous les participants au nom du Gouvernement chinois. Il a indiqué que son Gouvernement, qui accordait une attention particulière au transport en transit entre la Chine et la Mongolie et entre la Chine et la Fédération de Russie, avait déjà signé plusieurs accords bilatéraux concernant la coopération dans ce domaine avec ses pays voisins. Il a souligné que la mise en place de systèmes de transport en transit efficaces était nécessaire à l'amélioration des conditions de vie de la population et au développement socioéconomique des pays sans littoral et les pays de transit. Les accords de coopération trilatéraux existants entre la Chine, la Mongolie et la Fédération de Russie visaient à améliorer l'efficacité des systèmes de transport en transit par la normalisation et l'harmonisation. Le Gouvernement chinois était disposé à faire le nécessaire pour parvenir à un accord négocié reposant sur des principes qui soient mutuellement bénéfiques, équilibrés et acceptables par les trois parties. M. Chen Xinhua a rendu un hommage particulier à la Mongolie et à la Fédération de Russie ainsi qu'au secrétariat de la CNUCED et au PNUD pour leur contribution aux préparatifs techniques, financiers et logistiques de cette importante réunion.

- 7. Le **représentant de la Mongolie** a remercié le Gouvernement chinois d'accueillir la deuxième réunion de négociation à Tianjin, grande ville portuaire de l'Asie du Nord-Est. Le Gouvernement mongol attachait une importance considérable à la conclusion de l'accord-cadre sur le trafic de transit. Rappelant que les parties contractantes avaient examiné le projet d'accord-cadre *ad referendum* lors de la première réunion de négociation, le représentant de la Mongolie a fait savoir que sa délégation souhaitait proposer de rétablir le libellé de la première version. L'un des principaux objectifs de ce texte était d'aider la Mongolie, pays en développement sans littoral, dans ses efforts pour améliorer et rationaliser les systèmes de transport en transit. C'est pourquoi la délégation mongole engageait les autres parties à prendre en compte la nature spécifique des difficultés rencontrées par la Mongolie du fait de sa situation.
- Le représentant de la Fédération de Russie a remercié le Gouvernement chinois d'accueillir la réunion à Tianjin, qui était non seulement une ville chargée d'histoire mais aussi un pôle de développement industriel et d'activité portuaire. Soulignant que le Gouvernement russe attachait une grande importance à la coopération entre la Chine, la Mongolie et la Fédération de Russie dans le domaine du transport en transit, il a rappelé les résultats du récent sommet entre la Mongolie et la Fédération de Russie et de la réunion du Comité sino-russe pour la coopération en matière de transport. La Fédération de Russie partageait les préoccupations des pays en développement sans littoral et appuyait leurs efforts pour mettre sur pied des systèmes durables de transport en transit les reliant aux autres pays et continents en traversant les pays de transit voisins. Du fait de sa situation géographique unique et de ses infrastructures de transport, la Fédération de Russie constituait un pont important entre la région de l'Asie et du Pacifique et l'Europe. Le représentant russe a formulé l'espoir que l'accord-cadre sur le trafic de transit contribuerait de façon appréciable à l'intégration des systèmes de transport en transit en Asie du Nord-Est. Il a invité la Chine et la Mongolie à renforcer leur coopération en vue de mieux utiliser le chemin de fer transsibérien. Il a fait part des remerciements de sa délégation au secrétariat de la CNUCED pour avoir coordonné les négociations concernant le projet d'accord-cadre. Il a fait savoir que celle-ci présenterait des amendements visant à rendre le texte proposé plus concis et plus simple.
- Dans sa déclaration, le chef du Groupe des pays sans littoral et des petits États insulaires en développe ment (Bureau du coordonnateur spécial pour les pays en développement les moins avancés, sans littoral ou insulaires, CNUCED) a transmis aux participants les meilleurs vœux de succès du Secrétaire général de la CNUCED, M. Rubens Ricupero, pour cette deuxième réunion de négociation sur le projet d'accord-cadre sur le trafic de transit. Le Secrétaire général attachait une grande importance à ces négociations car il était convaincu qu'elles faciliteraient la mise en place de services de transport en transit efficaces, fiables et rentables en Asie du Nord-Est. La performance de ces services de transport en transit sur le plan de la rapidité, de la fiabilité et de la flexibilité était devenue un facteur déterminant dans la conquête et le maintien des marchés extérieurs. Les mesures prises par les trois Gouvernements concernés en vue de se doter d'un cadre approprié pour faciliter le trafic de transit devaient donc être considérées comme un volet important de leur stratégie d'ensemble visant à élargir leurs débouchés extérieurs et à renforcer leur compétitivité. Le Secrétaire général a remercié le Gouvernement chinois d'avoir accepté d'accueillir la réunion. Cette décision témoignait à ses veux non seulement de l'importance qu'accordait le Gouvernement chinois à cette réunion mais aussi de sa volonté d'atteindre l'objectif ultime, qui était de conclure et d'adopter un accord-cadre sur le trafic de transit dans la sous-région. Il l'a en outre remercié

personnellement et de la part de la CNUCED et du PNUD pour son soutien financier, logistique et autre, qui avait facilité les préparatifs de la réunion. Tant le Groupe spécial pour la coopération technique entre pays en développement (CTPD), à New York, que les représentants résidents en poste dans les trois capitales (Beijing, Moscou et Oulan-Bator) avaient manifesté leur intérêt personnel pour ces négociations et leur volonté de contribuer à leur succès. Le Secrétaire général a assuré les participants à la réunion que la CNUCED n'épargnerait aucun effort pour leur fournir l'appui technique et logistique dont ils avaient besoin pour faire avancer leurs travaux.

- 10. Le **représentant résident du PNUD** en République populaire de Chine par intérim a dit que l'Assemblée générale avait depuis longtemps reconnu les handicaps fondamentaux dont souffraient les pays en développement sans littoral. Dans sa résolution 54/199, notamment, elle avait constaté que l'absence d'accès territorial à la mer entravait considérablement l'ensemble du développement socioéconomique de ces pays. Cette situation était aggravée par l'éloignement et l'isolement de ces pays par rapport aux marchés mondiaux ainsi que par les coûts prohibitifs et les risques du transport en transit. La plupart des pays de transit voisins étaient eux-mêmes des pays en développement qui ne disposaient pas de capacités suffisantes pour mettre en place des systèmes de transport de transit appropriés et efficaces.
- 11. Les coûts élevés et les retards inacceptables qui caractérisaient les transports en transit étaient à la fois le symptôme et le résultat de facteurs défavorables, en l'occurrence l'insuffisance des infrastructures matérielles et l'existence d'obstacles non matériels. Il s'agissait en fait là de deux aspects d'un même problème; c'est pourquoi l'amélioration de l'efficacité des systèmes de transit nécessitait de prendre des mesures aux niveaux national, sous-régional et international.
- 12. Comme suite à la résolution 54/199, le PNUD a appuyé les efforts des pays en développement sans littoral et de transit pour mettre en place des mécanismes de coopération sous-régionaux visant à créer des systèmes de transport en transit efficaces. Le représentant résident a rappelé que le Groupe spécial du PNUD pour la CTPD avait contribué financièrement à l'organisation, en 1977, de la toute première réunion consultative des pays sans littoral et de transit de la sous-région, qui avait eu pour objet de définir des priorités aux niveaux national, sous-régional et international en vue de l'amélioration des systèmes de transport en transit dans la sous-région. Cette réunion avait adopté le Mémorandum d'Accord d'Oulan-Bator, par lequel les trois Gouvernements décidaient notamment d'établir un accord sous-régional régissant les transports en transit et demandaient à la CNUCED et au PNUD de leur apporter une aide technique et financière. Le PNUD, par l'intermédiaire de son Groupe spécial pour la CTPD, n'a cessé d'appuyer ce processus.
- 13. Le PNUD a également appuyé les mesures de facilitation des échanges commerciaux et des transports entre les cinq pays d'Asie du Nord-Est en contribuant au programme relatif à la mise en valeur du fleuve Tumen. Les milieux d'affaires et les organismes donateurs avaient dénoncé la diversité et la rigueur excessives des formalités aux frontières dans la région du Tumen et de l'Asie du Nord-Est, qui faisaient obstacle aux échanges commerciaux et économiques entre les pays de la région. L'accord sur la facilitation du transport transfrontière de marchandises et de personnes proposé par le secrétariat pour le Tumen avait pour objectif d'aider les pays à harmoniser leurs réglementations nationales puis à les rationaliser en se fondant sur les meilleures pratiques internationales.

- 14. La Chine constituait le plus important pays de transit au monde et fournissait des services de transport en transit à presque tous les pays en développement sans littoral d'Asie centrale, d'Asie du Nord-Est et d'Asie du Sud-Est. Ces dernières années, le Gouvernement chinois avait accordé une attention accrue à l'amélioration de la qualité de ces services. En conséquence, les temps de transit et les frais de transport des marchandises à travers le territoire chinois à destination des pays voisins sans littoral avaient considérablement diminué.
- L'accord-cadre sur le trafic de transit entre la République populaire de Chine, la Mongolie 15. et la Fédération de Russie était destiné à devenir un instrument juridique essentiel ayant pour objet d'améliorer les opérations de transit grâce à l'harmonisation et à la simplification des procédures douanières et des formalités de passage des frontières. L'amélioration des systèmes de transport en transit revêtait une importance stratégique pour la sous-région car elle permettrait non seulement de réduire les dépenses de transport de la Mongolie mais aussi de favoriser l'expansion des échanges et le renforcement de la coopération économique au niveau sous-régional. En conclusion, le PNUD, qui s'employait à encourager la coopération régionale et sous-régionale, se félicitait d'être associé aux pays d'Asie du Nord-Est par l'appui qu'il apportait aux activités visant à améliorer et intégrer les réseaux de transport dans le cadre du programme relatif à la mise en valeur du fleuve Tumen et du programme de développement de la Route de la Soie, auxquels participaient le s pays traversés par la Route de la Soie traditionnelle. Le PNUD espérait renforcer l'appui et la participation de tous les pays concernés et du secteur privé à ces programmes régionaux et nationaux afin de jeter les fondements de la prospérité dans chaque pays de cette région importante.
- 16. L'Ambassadeur de Mongolie en République populaire de Chine, M. Dagva Tsakhilgaan, a assisté à la séance d'ouverture de la deuxième réunion de négociation sur le projet d'accord-cadre sur le trafic de transit entre les Gouvernements de la République populaire de Chine, de la Mongolie et de la Fédération de Russie.

Chapitre II

EXAMEN DU PROJET D'ACCORD-CADRE SUR LE TRAFIC DE TRANSIT

17. Les représentants de la République populaire de Chine, de la Mongolie et de la Fédération de Russie ont tenu cinq réunions en vue d'examiner le projet d'accord-cadre sur le trafic de transit. Le projet révisé figure dans le document UNCTAD/LDC/Misc.47/Add.2.

Chapitre III

MESURES DE SUIVI ET REMERCIEMENTS

Mesures de suivi

- 18. Les participants à la réunion:
 - i) Ont accueilli avec satisfaction l'offre généreuse du Gouvernement russe d'accueillir la troisième réunion de négociation sur le projet d'accord-cadre en Fédération de Russie, de préférence dans une ville associée au commerce de transit. À cet égard,

- le secrétariat de la CNUCED a été prié de tenir des consultations sur la date et le lieu exacts de cette réunion;
- ii) Ont souligné qu'il importait d'organiser des consultations fréquentes, y compris entre les chefs de délégation, sur les principales questions restant à régler en vue de faciliter les négociations sur le projet d'accord. À cet égard, le secrétariat de la CNUCED a été prié de tenir des consultations avec les chefs des équipes de négociation des parties contractantes;
- iii) Ont convenu d'envisager la création de groupes d'experts en vue d'entamer des consultations détaillées sur les annexes visées dans le projet d'accord-cadre;
- iv) Ont remercié les donateurs, notamment le PNUD, pour leur appui au processus de négociations et leur ont demandé de continuer à apporter un appui financier aux négociations devant conduire à l'adoption d'un accord-cadre sur le trafic de transit entre la République populaire de Chine, la Mongolie et la Fédération de Russie;
- v) Ont prié le secrétariat de la CNUCED de continuer à apporter un appui financier et logistique aux négociations, notamment pour l'élaboration des annexes visées dans le projet d'accord;
- vi) Ont prié le secrétariat de la CNUCED d'établir la version finale du projet de rapport sur la deuxième réunion de négociation ainsi que la version révisée du projet d'accord, sous la supervision du Président de la réunion, et de distribuer ces textes aux gouvernements participants en temps voulu.

Remerciements

- 19. Les participants ont remercié le Groupe spécial du PNUD pour la coopération technique entre pays en développement de son aide financière, qui avait contribué au succès des préparatifs de la réunion. Ils ont également remercié le secrétariat de la CNUCED pour son appui technique et logistique pendant les négociations. Ils ont par ailleurs exprimé leur profonde reconnaissance au peuple et au Gouvernement chinois pour leur chaleureuse réception et leur hospitalité ainsi que pour l'excellente organisation de la réunion.
- 20. Lors de la séance de clôture, le 18 janvier 2000, le **Président** s'est félicité de la volonté de coopération qui avait caractérisé l'ensemble des débats. Faisant observer que des progrès appréciables avaient été accomplis, il a souhaité que cet élan se poursuive et que la prochaine réunion permette d'aller plus loin encore. Le représentant de la Fédération de Russie a fait part de l'offre de son Gouvernement d'accueillir la troisième réunion de négociation sur le projet d'accord-cadre sur le trafic de transit.

Chapitre IV

QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

21. À sa première séance, le 16 janvier 2001, la Réunion a élu les membres du Bureau suivants:

Président: M. Wang Xinggen (Chine)
Vice-Président-Rapporteur: M. Gonchig Seseer (Mongolie)

Vice-Président: M. Andrey Smorodin (Fédération de Russie)

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

- 22. À la même séance, la Réunion a adopté l'ordre du jour provisoire suivant, figurant dans le document UNCTAD/LDC/Misc.60:
 - 1. Élection du Bureau
 - 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
 - 3. Négociation sur le projet d'accord-cadre sur le trafic de transit entre la République populaire de Chine, la Mongolie et la Fédération de Russie
 - 4. Questions diverses
 - 5. Adoption du rapport de la deuxième Réunion de négociation sur le projet d'accord-cadre sur le trafic de transit entre la République populaire de Chine, la Mongolie et la Fédération de Russie

C. Adoption du rapport de la Réunion

23. À sa séance de clôture, le 18 janvier 2001, la Réunion a adopté son rapport, qui figure dans le document UNCTAD/LDC/Misc.61. Ce document contient également les décisions relatives aux mesures de suivi. Le projet d'accord-cadre sur le trafic de transit entre la République populaire de Chine, la Mongolie et la Fédération de Russie est publié sous la cote UNCTAD/LDC/Misc.47/Add.2.

Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS

République populaire de Chine

| _ | | |
|-----|------------------|---|
| 1. | M. WANG Xinggen | Chef de délégation, Directeur général adjoint du Département des affaires économiques et commerciales internationales, Ministère du commerce extérieur et de la coopération économique |
| 2. | M. SHANG Ming | Chef adjoint de délégation, Directeur général adjoint du Département des traités et des lois, Ministère du commerce extérieur et de la coopération économique |
| 3. | M. ZHANG Dehua | Haut fonctionnaire du Ministère du commerce extérieur et de la coopération économique |
| 4. | M. MA Hongying | Directeur de division, Département de la coopération internationale, Ministère des chemins de fer |
| 5. | M. WENG Lei | Directeur de division, Département des routes, Ministère des transports |
| 6. | M. ZHU Guangyao | Directeur de division adjoint, Département des affaires économiques et commerciales internationales, Ministère du commerce extérieur et de la coopération économique |
| 7. | M. SONG Xuejun | Directeur de division adjoint, Département des affaires asiatiques, Ministère du commerce extérieur et de la coopération économique |
| 8. | M. LUO Weidong | Directeur de division adjoint, Département des affaires européennes, Ministère du commerce extérieur et de la coopération économique |
| 9. | M. YANG Guohua | Directeur de division adjoint, Département des traités et des lois, Ministère du commerce extérieur et de la coopération économique |
| 11. | M. OUYANG Yujing | Directeur de division adjoint, Département des traités et des lois, Ministère des affaires étrangères |
| 12. | M. XIE Xiaoyong | Directeur de division adjoint, Département des affaires pour l'Europe orientale et l'Asie centrale, Ministère des affaires étrangères |

| UNCTAD/LDC/Misc.61 |
|--------------------|
| page 10 |

| 13. | M. WEI Yong | Directeur de division adjoint, Bureau des transactions économiques, Commission d'État pour l'économie et le commerce |
|-----|-----------------------|---|
| 14. | M. ZHANG Zhiyong | Directeur de division adjoint, Département des politiques fiscales, Ministère des finances |
| 15. | M. ZHANG Shounian | Directeur de division adjoint, Département de la coopération internationale, Ministère des transports |
| 16. | M. SHI Yong | Directeur de division adjoint, Bureau de la gestion du trafic, Ministère de la sécurité publique |
| 17. | M. LI Wei | Directeur de division adjoint, Département de la surveillance des marchandises, Administration générale des douanes |
| 18. | M. FENG Bin | Directeur de division adjoint, Département pour la supervision des inspections, Administration d'État pour les inspections à la frontière et les quarantaines |
| 19. | M. LI Junjie | Conseiller, Bureau des contrôles à la frontière, Ministère de la sécurité publique |
| 20. | M. PENG Guibin | Conseiller, Service de la logistique, Ministère du commerce extérieur et de la coopération économique |
| 21. | M. LI Yueyin | Conseiller, Département des affaires économiques et commerciales internationales, Ministère du commerce extérieur et de la coopération économique |
| Mon | golie | |
| 1. | M. Gonchig Seseer | Chef de délégation, directeur par intérim du Département juridique et consulaire, Ministère des affaires étrangères |
| 2. | M. Dalrai Davaasambuu | Chef adjoint de délégation, conseiller, Département de la Russie et de la Chine, Ministère des affaires étrangères |
| 3. | M. Jalchiv Sereeter | Chef du Département de la coordination des politiques relative aux transports routiers, aux communications et au tourisme, Ministère du développement des infrastructures |
| 4. | M. Yongdon Batsaikhan | Directeur adjoint, Administration des chemins de fer mongols |

| 5. | M. Delger Bayarsaikhan | Chef de la Division des politiques et de la coopération douanières, Administration générale des douanes |
|-----|------------------------------|--|
| 6. | M. Urjinlkhundev Tugsbilguun | Fonctionnaire du Département des politiques et de la coopération commerciales, Ministère de l'industrie et du commerce |
| 7. | M. Gunaajav Batjargal | Deuxième secrétaire, Département de la coopération multilatérale, Ministère des affaires étrangères |
| 8. | M. N. Enkhtaivan | Troisième secrétaire, Ambassade de Mongolie à Beijing |
| Féd | ération de Russie | |
| 1. | M. Andrey Smorodin | Chef de délégation, directeur adjoint du Département de la coopération économique, Ministère des affaires étrangères |
| 2. | M. Evgeny Bobrov | Chef adjoint de délégation, conseiller, Département de la coopération économique, Ministère des affaires étrangères |
| 3. | Mme Tatiana Kovaleva | Chef adjoint de division, Ministère des transports |
| 4. | M. Boris Sitkov | Chef de division, Ministère des transports ferroviaires |
| 5. | M. Alex Sobol | Chef adjoint de l' Administration de la région d'Irkoutsk |
| 6. | M. Siaoupine Lai | Vice-Président de la Chambre du commerce et de l'industrie de la Sibérie orientale |
| 7. | M. Mikhail Savin | Directeur général adjoint de l'Association des transporteurs internationaux |
| 8. | M. H. H. Georgievski | Expert de haut niveau, représentant de la Fédération de Russie en République populaire de Chine pour le commerce |
| CNI | UCED | |
| 1. | M. Ernest Mbuli | Chef du Groupe des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement, Bureau du coordonnateur spécial pour les PMA (OSC/LDC) |
| 2. | M. Abdalla Abbas | Économiste hors classe (OSC/LDC) |
| 3. | M. Sandagdorj Erdenebileg | Économiste (OSC/LDC) |
| 4. | Mme Naty Villanueva | Secrétaire (OSC/LDC) |

UNCTAD/LDC/Misc.61 page 12

Bureau du PNUD à Beijing

1. M. Maleod Nyirongo Représentant résident par intérim

2. Mme DU Yuexin Représentant résident assistant

3. M. Tsogtsaihan Gombo Spécialiste des transports

Annexe II

LISTE DES DOCUMENTS

| 1. | UNCTAD/LDC/Misc.47/Add.1 | Draft Transit Traffic Framework Agreement |
|----|--------------------------|---|
| 2. | UNCTAD/LDC/Misc.60 | Provisional agenda |
| 3. | UNCTAD/LDC/Misc.51 | Report of the First Negotiating Meeting on the Transit Traffic Framework Agreement between the People's Republic of China, Mongolia and the Russian Federation |
| 4. | A/55/320 | Rapport du Secrétaire général de la CNUCED sur la situation en matière de transit des États sans littoral d'Asie centrale et des pays de transit qui leur sont voisins |
